

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 décembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin GIMBERT de Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC (proc de R MOULIN), M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE (proc de C HADDAD), P GAILLARD, R KAPPEL, I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de JY MEYER), MF TASTEVIN, P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, P DUPONT, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, S REYNIER, J BOYER, F SOULAVIE, MC JOUVE, A ROUSSET, F CHASSON (proc de M CEYSSON), B SOUCHE, M TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT (proc de B PERRUSSET).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 37

Procurations : 7

Votants : 44

Absents : 8

Secrétaire de séance : MF MARTIN

Absents : K ESSAYAR, A GUIBERT-BATTAINI, B TEYSSIER, D BERAL, G FANGIER, C WIOT, V VANDUYNLAGER et M CHAZE.

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Date de convocation : 03/12/2024

Objet : Marché 2024.06 de prestations de services pour l'entretien des véhicules (tous services) - Choix du prestataire.

Vu la délibération n°DEL09042024-41 du Conseil Communautaire en date du 9 avril 2024 par laquelle le Président a été autorisé à lancer une consultation pour un marché de services relatif à l'entretien des véhicules ;

Vu l'analyse des offres et le choix de la commission d'appel d'offres (CAO), dont le détail est le suivant :

Rappel des conditions des marchés :

- Procédure formalisée (accord cadre à bons de commandes)
- Deux lots :
 - Lot 1 - véhicules spécifiques (BEOM, camion hayon)
 - Lot 2 - véhicules VL sans spécificité : utilitaire, berline, 4x4, remorque...
- Durée : 1 an
- Reconduction : 3 fois sans que la durée totale ne puisse être supérieure à 4 ans
- Montants prévisionnels : sans minimum avec un maximum de 480 000 € HT pour la durée totale du marché (440 000 € pour le lot 1 et 40 000 € pour le lot 2)

Au terme de la consultation publiée du 4 juillet 2024 au 21 octobre 2024, deux offres ont été présentées :

1- SARL POIDS LOURDS ALBENASSIENS (offre pour le lot 2)

2- DAPL Trucks Solutions (AUBENAS/MONTELMAR) pour les lots 1 et 2

La CAO, en séance du 26 novembre 2024, au cours de l'analyse en phase candidatures, a éliminé l'offre de SARL POIDS LOURDS ALBENASSIENS en vertu de l'article L2152-2* du code de la commande publique car le pli ne contient aucun document exigé au titre de la candidature ni même de l'offre.

(*offre irrégulière qui ne respecte pas les exigences formulées dans la consultation)

Ainsi, seules les offres déposées par DAPL ont été prises en considération et analysées comme suit :

	LOT 1 véhicules spécifiques (BEOM, camion hayon..)	LOT 2 véhicules VL sans spécificité : utilitaire, berline, 4x4, remorque...
Note valeur technique / 60	55,20	55,20
Note Prix /40	40,00	40,00
Note générale / 100	95,20	95,20
Classement	1	1

Considérant la faible concurrence sur le secteur, dues aux spécificités techniques (matériel et outillage nécessaires pour la réparation des véhicules de collecte, délais de réparation, etc...), la CAO a retenu, pour les deux lots, les offres de DAPL/TRUCKS SOLUTIONS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De valider le choix de la CAO ;
- D'autoriser le Président à signer les marchés à intervenir (lots 1 et 2) avec DAPL/TRUCKS SOLUTIONS,
- De charger le Président de procéder à toutes les publications réglementaires inhérentes à la présente délibération ;
- D'autoriser l'inscription des crédits correspondants au budget (chapitre 011).

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 11 décembre 2024.
Le Président, Max TOURVIEILHE

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20241210-DEL10122024-35-DE
Date de télétransmission : 12/12/2024
Date de réception préfecture : 12/12/2024